

Présentation générale de l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA)

L'ESAA est un EPCC sous la tutelle de la Ville d'Avignon et du ministère de la Culture.

Diplômes préparés :

- ✓ Diplôme national d'Art (DNA), option art, mention création et mention conservation-restauration des biens culturels
- ✓ Diplôme national d'Expression plastiques (DNSEP), option art, mention création et mention conservation-restauration des biens culturels

6e année post-diplôme

124 étudiant·es pour l'enseignement supérieur

Organisation d'ateliers d'éducation artistique et culturelle (EAC).

Budget 1.816M€ en fonctionnement/ 26 000€ en investissement.



Projet d'établissement 2024-2029

Le projet se décline en plusieurs entrées. Certaines donnent un ton, d'autres ouvrent des pistes, d'autres encore énoncent des convictions et la manière de les faire exister. Certaines posent des questions, d'autres proposent des solutions à mettre en œuvre. Il s'inscrit dans la continuité directe des actions engagées depuis 2021. Il s'appuie sur un travail de concertation continu.

- Accepter l'intranquillité
- Défendre la fragilité, l'interdépendance, les communs
- Voisiner, semer, planter, arroser (depuis la marge, s'ouvrir et se végétaliser)
- Habiter l'école, tout en la traversant
- Renforcer une pédagogie transversale (création et conservation-restauration)
- Rappeler la singularité de la conservation-restauration à l'ESAA
- Développer une recherche située
- Redire que l'hospitalité ne se conditionne pas
- Poursuivre, dans un même mouvement, l'ancrage territorial et l'ouverture internationale
- Conforter la professionnalisation
- Consolider les ressources en dialogue avec les tutelles
- Maintenir une gouvernance transparente et collégiale
- La transition écologique n'est pas un dîner de gala
- Vers l'inclusion (et au-delà)



Les taux de réussite aux diplômes

	Création				Conservation-Restauration			
	DNA		DNSEP		DNA		DNSEP	
	Nombre d'admis.es/ Nombre d'inscrit.es	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis.es/ Nombre d'inscrit.es	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis.es/ Nombre d'inscrit.es	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis.es/ Nombre d'inscrit.es	Taux de réussite (%)
2020-2021	9/9	100	6/6	100	13/15	87	8/8	100
2021-2022	10/10	100	5/7	71	10/10	100	7/7	100
2022-2023	11/11	100	7/7	100	12/12	100	3/3	100



Les taux d'insertion professionnelle

Statistiques sur la période 2020-2023 :
CR : 90.9 % (10 sur 11 répondant.es)
Création : 83.3 % (10 sur 12 répondant.es)

La soutenabilité de l'offre de formation répond aux contraintes actuelles des tutelles



- Des locaux à Avignon mis à disposition à titre gratuit par la Ville d'Avignon: site Baigne-Pieds (2400m²) et site Champfleury : (900m²)
- BP 2024 Fonctionnement: 1 816 973€ financés par les contributions publiques à hauteur de 1 736 912€ (ministère de la Culture et ville d'Avignon).
- BP 2024 Investissement : 26 000€

Lignes de gestion:

- Maîtrise de la masse salariale (31 ETP) et mise en oeuvre d'une Gestion des Emplois et des parcours (GEP)
- 17 PEA (dont 1 CLM) + 1 AEA, pour un total de 15.5 ETP enseignant (4 titulaires d'un doctorat)
- 12 titulaires (12 ETP) soit 67% / 6 non titulaires (4.5 ETP) soit 33%
- ratio prof /étudiants : 1/8
- La consolidation des financements publics et des dynamiques de recherche de financements pluriels (appels à projets, à manifestation)
- La mise en place de logiques éco-responsables en matière d'entretien et de maintenance des locaux (réaménagement des espaces, recherche de subventions type fond vert, etc.)



Ouverture à l'international depuis 2021



Charte Erasmus jusqu'en 2026 avec 8 partenaires européens

Nouveaux partenariats internationaux

- Guangzhou Fine Arts Academy (Chine)
- Université de Musashino (Japon)
- Université des savoirs autochtones du peuple Surui (Brésil)

MIRAMAR : réseau méditerranéen d'acteurs académiques, artistiques et culturels qui vise à soutenir le développement professionnel des jeunes artistes et travailleur·euse·s de l'art, et à créer des opportunités d'échanges culturels basés sur la solidarité, la réciprocité et l'hospitalité



La politique sociale au cœur du projet d'établissement

- participation de l'établissement aux frais de matériel étudiant
- financement des impressions
- participation aux frais de diplômes

Depuis 2021, une attention particulière a été portée aux conditions de vie étudiante, dont témoignent les éléments suivants :

- reversement de la CVEC aux deux associations étudiantes
- contractualisation avec la CPAM
- financement de postes d'étudiants tuteurs
- financement des actions de formation aux premiers secours et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre les discriminations
- permanence de pair-aidance
- cellule d'écoute psychologique

